

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 juin 2014



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - M. JULIEN - M. PIAN - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme TCHURUKDICHIAN - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

Membres excusés : Mme REVEL (pouvoir M. DESEILLE) - M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir MME CHEVALIER) - Mme PFANDER-MENY (pouvoir M. MARTIN) - Mme MARTIN-GENDRE (pouvoir MME AKPINAR-ISTIQUAM) - M. HAMEAU (pouvoir MME MASLOUHI) - Mme VANDRIESSE (pouvoir MME ERSCHENS)

OBJET DE LA DELIBERATION

Budget Supplémentaire de l'exercice 2014 - Décision modificative n° 1 - Approbation

Monsieur Maglica au nom de la commission des finances, de l'administration générale et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif pour 2014 ayant été voté en décembre 2013, sans reprise anticipée des résultats, il convient de procéder à l'adoption d'un budget supplémentaire pour 2014.

Ce budget a pour objet de procéder à la reprise dans le budget 2014 des résultats de l'exercice 2013, au vu des résultats du compte administratif et des décisions d'affectation du résultat, ainsi que des restes à réaliser.

Il permet également de procéder à des ajustements des prévisions par rapport au budget primitif, et à des inscriptions nouvelles en dépenses comme en recettes.

EQUILIBRE GÉNÉRAL DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Pour le budget général, le résultat de l'exercice 2013 restant disponible, après couverture du déficit de la section d'investissement et financement des restes à réaliser, pour le financement des mesures nouvelles du budget supplémentaire s'élève à 8,606 M€.

Le projet de budget supplémentaire 2014 comprend des opérations nouvelles en dépenses, hors reprise des résultats, des restes à réaliser de 2013, et hors opérations d'ordre, à hauteur de :

- 7 727 171,60 euros au total (soit 2,91 % des crédits ouverts au budget primitif 2014)
- dont 2 104 232,97 euros en fonctionnement (soit 0,97% des crédits ouverts au budget primitif 2014)
- dont 5 622 938,63 euros en investissement (soit 11,26% des crédits ouverts au budget primitif 2014).

Les recettes réelles de fonctionnement sont ajustées en diminution de 0,844 M€, le résultat disponible de 2013 pour le financement de l'investissement restant néanmoins à un niveau élevé.

Les recettes réelles d'investissement nouvelles baissent de 1,121 M€ du fait d'une réduction du besoin d'emprunt d'équilibre.

L'équilibre financier du budget supplémentaire permet ainsi de financer les dépenses d'investissement supplémentaires sans recourir à l'emprunt : ainsi, à l'issue du BS 2014, les crédits ouverts permettent toujours de prévoir un désendettement à hauteur de 2,7 M€ sur l'exercice 2014.

BUDGET PRINCIPAL

L'équilibre du budget supplémentaire se présente de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2013 après affectation		8 606 881,97
Restes à réaliser 2013	0,00	-
Solde disponible pour le financement du budget supplémentaire		8 606 881,97
Propositions nouvelles	7 818 436,97	-788 445,00
Dont opérations nouvelles	2 159 892,97	-788 445,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	7 818 436,97	7 818 436,97

SECTION d'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2013 après affectation	6 864 480,81	-
Restes à réaliser 2013	10 040 261,07	3 258 600,00
Affectation		13 646 141,88
Propositions nouvelles	4 629 466,00	4 629 466,00
Dont opérations nouvelles	4 529 466,00	-1 129 078,00
TOTAL INVESTISSEMENT	21 534 207,88	21 534 207,88

- **Concernant les dépenses réelles de fonctionnement**, les crédits nouveaux s'élèvent en opérations réelles à 2,160 M€, soit un ajustement à hauteur de 1,02% des crédits ouverts au budget primitif, avec la répartition par chapitre suivante :

	Opérations nouvelles
011 - Charges à caractère général	965 187,97
012 - Charges de personnel	199 667,00
014 - Atténuation de produits	10 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	87 588,00
656 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	17 000,00
66 - Charges financières	340 530,00
67 - Charges exceptionnelles	539 920,00
TOTAL DEPENSES RELLES	2 159 892,97

- **Sur les charges à caractère général** : sont, en particulier, pris en compte la majoration du coût des denrées alimentaires de la restauration scolaire (120 000 €) et la maintenance de la chaudière de la cuisine centrale (60 000 €), le gardiennage de la patinoire et du marché de Noël ainsi que divers sites vacants avant leur vente ou leur démolition (120 000 €), la construction d'un pare-pluie et pare-vent à la halle des Grésilles (100 000 €) et un crédit consacré à la redevance gros producteurs de déchets (65 000 €). Un crédit de 130 000 € provenant de la section d'investissement est affecté au remplacement de la climatisation du Théâtre des Feuillants. Par ailleurs, un crédit de 261 667 € est affecté par virement au chapitre 012. Enfin, la douceur climatique permet de réduire de 270 000 € les contrats de fourniture de gaz.

- Les crédits afférents aux **charges de personnel** font l'objet de divers ajustements à la baisse et du transfert d'un crédit en provenance du chapitre 011 à hauteur de 261 667 €.

- **Le chapitre 65** concerne principalement un crédit de 40 000 € en provenance du chapitre 012 qui est prévu pour les indemnités et retraites des élus et divers ajustements sur les enveloppes consacrées aux associations à hauteur de 34 348 €.

- Un crédit de 17 000 € dégagé par virements d'autres chapitres budgétaires permet d'ajuster le besoin pour les frais de fonctionnement des groupes d'élus.

- Les crédits concernant les **charges financières** sont ajustés de 340 530 €, dont 200 000 € pour les intérêts réglés à l'échéance et 140 530 € pour les intérêts courus non échus (qui viennent en déduction sur l'exercice 2015). Pour ce qui est des seuls intérêts réglés à l'échéance, le besoin de 200 000 € lié aux anticipations sur l'évolution des taux est à rapprocher de la réduction cumulée de 170 000 € sur les budgets annexes du stationnement et de l'Auditorium.

- **Des charges exceptionnelles** supplémentaires sont prévues à hauteur de 539 920 € qui permettront, en particulier, d'appliquer le jugement du Conseil d'Etat relatif aux distributeurs automatiques de billets (129 000 €) et de procéder à l'annulation comptable d'un titre de recettes de 227 500 € réémis sur l'exercice, donc sans incidence budgétaire.

- **Les recettes réelles de fonctionnement nouvelles, hors résultat reporté, s'établissent à -788 K €** avec la répartition par chapitre suivante :

	Opérations nouvelles
70 - Produit des services et du domaine	- 35 847,00
73 - Impôts et taxes	- 1 025 494,00
74 - Dotations et subventions	- 4 604,00
77 - Produits exceptionnels	277 500,00
TOTAL RECETTES RELLES	- 788 445,00

- **Les produits des services** intègrent principalement un ajustement des redevances versées par les familles lié à la fréquentation des centres de loisirs, crèches et halte-garderies, l'annulation de la

refacturation des frais d'entretien du stade Gaston Gérard au Grand Dijon déjà budgétée par ailleurs (- 210 250 €) et un ajustement des remboursements de charges effectués par les locataires de bâtiments municipaux (118 000 €).

- **Le produit des impôts et taxes** est en baisse de 1,025 M€ et tient compte, en particulier, de la notification des bases d'imposition 2014 (- 900 000 €), de l'ajustement de l'attribution de compensation versée par le Grand Dijon en application de la décision de la commission locale d'évaluation des charges transférées concernant le stade Gaston Gérard et la salle d'escalade (- 316 994 €) et de la progression des droits de stationnement de 226 500 € (augmentation des ventes des abonnements résidents, des recettes horodateurs et PIAF, neutralisation d'emplacements de stationnement).

- **Les dotations et participations** (dotation forfaitaire, dotation nationale de péréquation, compensations fiscales, etc) donnent lieu à ajustement à la baisse de 4 604,00 €.

- **Des recettes exceptionnelles** supplémentaires sont prévues pour 277 500 € dont 50 000 € de remboursement par les assurances suite à des sinistres et 227 500 € pour la réémission d'un titre de recette (contrepartie en dépenses de charges exceptionnelles).

L'équilibre de la section de fonctionnement permet de dégager un virement supplémentaire de 5,058 M€ au profit du financement de la section d'investissement.

➤ **Les dépenses réelles d'investissement nouvelles s'élèvent à 4,53 M€ :**

	Opérations nouvelles
13 - Subventions d'investissement (reçues)	56 900,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	17 020,00
20 - Immobilisations incorporelles	386 000,00
204 - Subventions d'équipement versées	1 598 438,00
21 - Immobilisations corporelles	908 490,00
23 - Travaux en cours	1 562 618,00
TOTAL DEPENSES RELLES	4 529 466,00

Outre divers ajustements de crédits en fonction de l'avancement des opérations, les principales dépenses d'investissement s'établissent comme suit :

- 250 000 € pour la rénovation des cuisines du Parc des Expositions et Congrès
- 200 000 € pour le déploiement de caméras de vidéo-surveillance dans le quartier des Grésilles et au centre ville
- 150 000 € pour des travaux salle des Registres (ex rectorat rue Monge)
- 150 000 € pour le remplacement de menuiseries à l'Hôtel de Ville
- 110 000 € pour des travaux d'amélioration des sas de réfrigération de la cuisine centrale
- 1 428 438 € de subventions d'équipement au bénéfice de la SPLAAD pour les opérations du centre commercial de la Fontaine d'Ouche et du quai des Carrières Blanches
- 100 000 € pour le début des travaux de construction d'un nouveau restaurant au groupe scolaire de la Colombière
- 250 000 € pour le réaménagement de la place Grangier (assistance à maîtrise d'ouvrage et bureau d'étude technique)
- 40 000 € pour le déploiement des services mobiles sans contact (subvention d'Etat de 40 %)
- 34 000 € pour un rapport d'auscultation du barrage du lac Kir

- **Les recettes réelles d'investissement nouvelles sont de -1,13 M€**, avec la répartition par chapitre suivante :

	Opérations nouvelles
10 - Dotations et fonds propres	
024 - Produits des cessions d'immobilisations	698 299,00
13 - Subventions d'investissement	-248 377,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	-1 579 000,00
TOTAL RECETTES RELLES	-1 129 078,00

Les principaux mouvements sont les suivants :

- + 0,698 M€ pour les produits de cession d'immobilisations dans le cadre de l'ajustement des crédits ouverts au budget primitif
- + 0,312 M€ pour le produit des amendes de police
- - 0,750 M€ pour tenir compte du décalage imposé par le Département de la Côte d'Or dans le versement de sa participation aux travaux de rénovation et d'amélioration du Parc des Expositions et Congrès.

Grâce au virement dégagé par la section de fonctionnement, les opérations du budget supplémentaire en section d'investissement peuvent être financées sans recours à l'emprunt et il est possible de réduire l'emprunt nécessaire à l'équilibre budgétaire de 1,579 M€.

BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2013	-	-
Restes à réaliser 2013	-	-
Solde disponible pour le financement du budget supplémentaire	-	-
Propositions nouvelles	144 340,00	144 340,00
Dont opérations nouvelles	144 340,00	144 340,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	144 340,00	144 340,00

SECTION d'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2013	-	1 200 330,93
Restes à réaliser 2013	114 858,30	-
Propositions nouvelles	1 093 472,63	8 000,00
Dont opérations nouvelles	1 093 472,63	8 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT	1 208 330,93	1 208 330,93

Les points à signaler sur ce budget annexe sont les suivants :

- l'excédent d'investissement dégagé de 1 085 472,63 € après financement des reports pourra être utilisé pour de futurs travaux dans les parkings
- un crédit de 114 000 € consacré aux charges financières, dont 30 000 € pour les intérêts réglés à l'échéance et 84 000 € pour les intérêts courus non échus (qui viendront en déduction sur l'exercice 2015).

- 20 000 € pour le déploiement des services mobiles sans contact (subvention Etat de 40 %, soit 8 000 € de recettes)
- un ajustement à la baisse de recettes des parkings de 65 000 € (soit 1,97 % des crédits ouverts au budget primitif 2014).

BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2013 après affectation	-	-
Restes à réaliser 2013	-	-
Solde disponible pour le financement du budget supplémentaire	-	-
Propositions nouvelles	-200 000,00	-200 000,00
Dont opérations nouvelles	-200 000,00	-200 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	-200 000,00	-200 000,00

SECTION d'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2013	195 583,52	-
Restes à réaliser 2013	27 128,03	-
Affectation	-	222 711,55
Propositions nouvelles	-	-
Dont opérations nouvelles	-	-
TOTAL INVESTISSEMENT	222 711,55	222 711,55

Sur ce budget annexe, outre les écritures de reprise des résultats et des restes à réaliser de 2013, figure une réduction de 201 700 € des intérêts réglés à l'échéance qui compense budgétairement l'inscription du crédit de 200 000 € au budget principal.

Après avoir examiné ces différentes propositions, et si vous suivez l'avis favorable de la commission des finances, de l'administration générale et du personnel, je vous demanderai, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - approuver le budget supplémentaire de l'exercice 2014, conformément au document budgétaire annexé.

En mouvements réels

Budget principal	23 594 100,85
Budget du Stationnement	1 352 670,93
Budget de l'Auditorium	22 711,55

TOTAL	24 969 483,33

En mouvements budgétaires

Budget principal	29 352 644,85
Budget du Stationnement	1 352 670,93
Budget de l'Auditorium	22 711,55

TOTAL	30 728 027,33

2 - me donner, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur des chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 46

Contre : 13